

Les Brèves de 3A n°22 Novembre 2023

Tous les anciens numéros des Brèves de 3A sont disponibles en libre accès ici.



Le 11 novembre 2023, le domaine skiable des Arcs est à vous

Dans ce numéro

- 1. L'édito du président
- 2. Les évènements 3A de l'été
- 3. Le programme Partenaire 3A
- 4. Paris et Lyon à 3226 m
- 5. Les Arcs film festival
- 6. Echos de l'AG 2023
- 7. ADS certifiée B-Corp!
- 8. Le point sur le tarif progressif de l'eau
- 9. La (sur)taxe d'habitation sur les résidences secondaires aux Arcs
- 10. L'Aiguille Rouge : retour vers la nature ?
- 11. Guide des habitants
- 12. Vers un stationnement payant à Arc 1600

L'édito du président

Alors que Météo France nous annonce un record de neige en novembre depuis 20 ans, c'est devant des Arcs tout blancs que j'écris ces quelques lignes (voir les photos ci-dessus de la couverture de ce numéro des Brèves de 3A). La perspective d'une ouverture de saison enneigée ne peut que nous réjouir après une année 2023 un peu bousculée.

Après le départ très regretté de notre ami Alain Rius, 3A est heureuse d'accueillir quatre nouveaux entrants au sein de son conseil d'administration. Bienvenue à Bénédicte, Claire, Caroline et Jean-Christophe! Ceci nous permet de renforcer nos actions sur des thèmes importants comme la petite enfance, les animations de demain et les partenariats. Avec le lancement du programme "Partenaire 3A", cette nouvelle saison annonce le partenariat entre les acteurs sociaux-professionnels et 3A, témoin de nos engagements mutuels à long terme pour notre station. Une entraide qui prendra différentes formes et qui se concrétise notamment par certains avantages (toutes les informations disponibles sur le site 3A).

J'invite aussi le plus grand nombre <u>à nous rejoindre ou à renouveler leur soutien</u> s'ils ne l'ont pas encore fait pour 2023 en support de nos actions de défense des intérêts des propriétaires aux Arcs et de nos actions contre toute mesure injuste ou discriminatoire. Un dialogue rapproché est notamment engagé avec nos instances communales sur le suivi de mesures récentes (ex <u>la nouvelle tarification de l'eau</u>, <u>la majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires</u>) sur lesquelles 3A compte peser de son mieux. Je ne peux que vous inciter à venir nombreux pour cette ouverture de saison qui s'annonce sportive et culturelle grâce au panel de projections impressionnant que nous a concocté notre dynamique festival du film.

Je vous souhaite une excellente saison 2023-2024 aux Arcs!

Cedric Lespiau Président de 3A

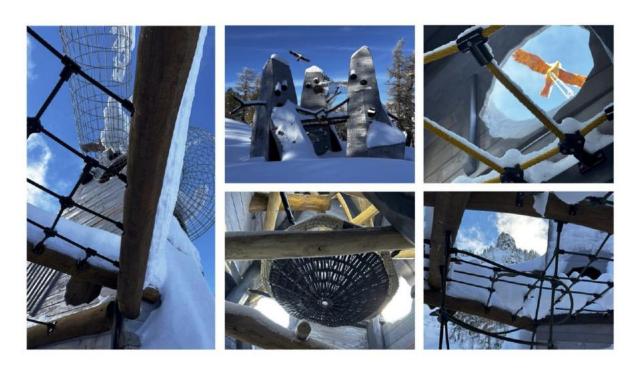


Les Géants de Malgovert



Frédéric Charlot, le directeur d'ADS, a dévoilé lors <u>de la réunion d'informations pour les</u> <u>propriétaires</u> qui a suivi l'AG de 3A le 3 août cet été un nouveau terrain d'exercices ludiques

pour les enfants, mais pas que, aménagé près de l'arrivée de <u>l'ancien télésiège du Mont Blanc</u> à Arc 1600 et baptisé <u>Les Géants de Malgovert</u>. 3A vous offre une petite visite en avant-première.



Les évènements 3A de l'été

2^e Rencontre 3A-présidents 2023

Compte tenu du succès de <u>la rencontre 3A-présidents du 4 avril 2023</u>, mais aussi d'une certaine frustration de ceux d'entre eux qui n'ont pas pu y participer, 3A a organisé une « édition d'été » le dimanche 30 juillet. Cette rencontre a de nouveau permis un dialogue fructueux entre 3A et les présidents (25 présents), et aussi entre présidents. Rappelons que ceux-ci disposent désormais d'une liste de discussion, mise en œuvre par 3A, qui regroupe plus de 65 copropriétés aux Arcs, et qui a déjà donné lieu à de nombreux échanges sur les problématiques de gestion d'une copropriété aux Arcs.

La compétition de golf 3A

Vous saurez tout sur l'édition 2023 de ce traditionnel évènement en consultant <u>cet article du</u> <u>site de 3A</u>.

Bridge

Une nouvelle fois, les séances de bridge animées par Monique Bertrand à l'Iceberg à Arc 1800 ont permis aux habitués de pratiquer leur sport, mais aussi d'accueillir de nouveaux participants qui ont pu bénéficier des conseils très appréciés de Monique.

Inauguration d'un 2^e terrain de beach-volley à 1600

La disponibilité d'un terrain de beach-volley à Arc 1600 a provoqué au cours des dernières années un engouement particulier pour ce sport de la part des propriétaires, menant à sa saturation régulière, en particulier au mois d'août.

Fort de cette constatation, 3A a suggéré l'aménagement d'un deuxième terrain sur les hauteurs de 1600 dans la zone des Deux Têtes. Bien accueilli par le maire Guillaume Desrues, le projet a pu se concrétiser grâce au rôle central joué par l'ESF d'Arc 1600 en la personne de son directeur Pascal Bohard, en coordonnant le projet technique, en contribuant au

financement, et en mettant efficacement à l'œuvre sa relation avec le promoteur Sotarbat (constructeur des nouveaux chalets de la zone).

L'inauguration cet été de ce nouveau terrain a été l'occasion d'un match entre l'équipe « Station » et l'équipe « Propriétaires » (score censuré) et s'est achevée par un apéritif convivial, offert par l'équipe gagnante, à la French Touch (Ridge).



Cedric (propriétaire), Pascal Bohard (directeur ESF 1600), Marc (propriétaire), Guillaume Desrues (Maire BSM-Les Arcs), Jean (propriétaire), Laurent Ducreux (élu municipal délégué les Arcs)

Cédric Lespiau Ridge 102

Le programme Partenaire 3A

La carte adhérent 3A

En août dernier, lors de notre Assemblée Générale, nous avons entamé un tournant significatif avec le lancement du programme Partenaire 3A. Ce programme a pour objectif la reconnaissance de votre dévouement en tant que propriétaires et acteurs engagés de la station.

Votre engagement matérialisé : la Carte Adhérent 3A. Elle est votre passeport pour des avantages auprès des premiers prestataires qui se sont joints à nous pour soutenir cette initiative. Disponible en format électronique ou papier, il vous suffira de la présenter à un des partenaires 3A pour bénéficier de ces avantages.

Pour obtenir votre carte, suivez ces étapes simples :

- Visitez notre site et <u>connectez-vous</u>
- Rendez-vous sur la page d'adhésion
- Si vous êtes à jour de votre cotisation, vous y trouverez un lien pour télécharger votre Carte Adhérent.

Envie de plonger dans les détails de ce programme ? Cliquez ici.

Et pour ceux qui incarnent ce partenariat, découvrez la liste de nos soutiens <u>ici</u>. Avec le programme Partenaire 3A, nous concrétisons l'engagement des propriétaires et renforçons les liens au sein de notre station. Merci de continuer à faire partie de cette aventure collective.

Paris et Lyon à 3226 m





Selon la tradition maintenant bien établie, <u>la Maison des Propriétaires des Arcs</u> a organisé les 15 et 16 novembre deux rencontres entre les acteurs de la station et les propriétaires de Lyon (15 novembre) et de Paris (16 novembre, étendues à Paradiski, qui fête ses 20 ans cette année). Vous avez été prompts à saisir cette occasion d'échanges conviviale, le quota de places s'est rapidement épuisé.

Le festival du cinéma aux Arcs



L'édition 2023 du festival « <u>Les Arcs Film Festival</u> » va une fois de plus donner le coup d'envoi de la saison d'hiver de notre station. Parmi les 10 festivals de cinéma les plus renommés de France, celui des Arcs contribue de façon majeure au prestige de la station, en bonne place aux côtés des évènements phares qu'elle organise, aussi bien sportifs comme <u>le</u>

<u>Championnat de France de VTT de descente</u> ou le <u>Star Trail</u> que culturels comme <u>le Festival</u> <u>de Musique</u>, ou encore tournés vers la transition comme le <u>T-REX</u>.

Ne manquez pas cette occasion d'assister aux plus de 100 films projetés (bon, vous aurez du mal à tous les voir) et de côtoyer le monde professionnel du cinéma : prenez dès maintenant votre pass.

anges entre présidents a fibre ification de l'eau ide 3A aux instances tarification forfaits A: 40 € La petite enfance > Le « Pass 3A » Nouveau Propriétaire > L'adhésion à 3A Aunicipales de 2026

Échos de l'AG 3A 2023

Claudie Blanc-Eberhart, la fille de Robert Blanc, fait une intervention remarquée à l'AG 3A

On trouvera <u>un compte-rendu détaillé de l'AG 2023</u>, qui s'est déroulée dans une atmosphère conviviale et a donné lieu à des échanges constructifs, sur le site de 3A. Nous renouvelons nos encouragements à prendre connaissance <u>du rapport moral de notre association</u> riche en informations sur le fonctionnement de la station, et du <u>procès-verbal de cette AG</u>. Vous pourrez faire connaissance avec les quatre nouveaux membres du conseil d'administration qui nous ont rejoints cet été.



L'équipe 3A au complet 🦁, saurez-vous reconnaitre où ?

ADS certifiée B-Corp!



3A salue <u>la récente certification B-Corp d'ADS</u>, obtenue après un long effort mené en commun avec la mairie et AB Tourisme.

ADS a obtenu un score de 90 (certification à partir de 80).

Cette certification est un témoin fiable de l'engagement de notre opérateur des remontées mécaniques et des pistes des Arcs dans une transition responsable qui doit nous rassurer quant à l'avenir pérenne de notre station face aux défis du climat.

3A veillera à accompagner ADS et ses partenaires sur cette trajectoire.

Le point sur le tarif progressif de l'eau



3A a publié sur son site <u>une analyse</u> des conséquences de la décision du conseil municipal du 9 mars 2023 d'appliquer simultanément une augmentation du prix du m3 d'eau et de mettre en place une tarification progressive (plus on consomme, plus le m3 est cher). Rappelons que l'augmentation est destinée à financer des travaux d'adduction et d'assainissement, la tarification progressive à inciter à la sobriété sur la consommation d'eau.

Tout en ne s'opposant absolument pas à ces deux objectifs, 3A a mis en lumière les effets indésirables d'une politique d'application essentiellement inégalitaire pour les habitants, surtout les intermittents, de copropriétés à Bourg Saint Maurice les Arcs en fonction de la taille de leur résidence. En effet, les tranches de tarification progressive sont définies à l'échelle de l'immeuble et non du propriétaire individuel, et aboutissent à un m3 consommé beaucoup plus cher pour par exemple un propriétaire aux Belles Challes (plus de 300 lots) qu'au Jardin Alpin (8 lots).

Devant cet état de fait, un grand nombre de copropriétés aux Arcs et à Bourg Saint Maurice se sont regroupées pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble pour faire abroger cette décision.

Le maire a alors organisé le 10 juillet une réunion de concertation avec les présidents de copropriété et les syndics, au cours de laquelle chacun a pu présenter sa position en détail et de façon constructive. Il s'y est engagé à réexaminer les conditions d'application des tranches pour fin 2023 début 2024, engagement réitéré par écrit dans un mail envoyé aux participants à la réunion, et en fournissant <u>un petit manuel de lecture d'une facture d'eau</u>,

que chacun pourra utilement consulter pour comprendre les différentes composantes d'une telle facture.

La (sur)taxe d'habitation sur les résidences secondaires aux Arcs



Guillaume Desrues, maire de Bourg Saint Maurice les Arcs, <u>a répondu</u> à <u>la lettre que 3A lui avait envoyée le 11 septembre</u> dernier exprimant son fort désaccord avec la décision du conseil municipal de fixer à 40% le taux de majoration de la taxe d'habitation.

- 3A fait une lecture constructive de cette réponse, en notant
 - l'abandon de la justification de cette augmentation d'impôt, que les propriétaires aux Arcs vont subir de plein fouet, par une incitation à transformer sa résidence secondaire en location à l'année
 - l'amorce d'un fléchage explicite de l'utilisation de cette nouvelle ressource (facilitation du logement des saisonniers, reprise par la mairie de services qui devraient incomber aux propriétaires d'espaces privés utilisés par tous comme le déneigement des parkings de 1600).

Dans <u>son accusé de réception</u> à cette réponse du maire, 3A demande un affichage le plus transparent possible de ces fléchages.

L'Aiguille Rouge : retour vers la nature ?



Le glacier de l'Aiguille Rouge devant celui du Mont Pourri, l'été

Après plusieurs mois de rumeurs, ce n'est plus un secret : le dernier Bulletin d'Actualités Municipales (lire <u>cet extrait</u>) fait état de la possibilité d'abandonner à terme le damage du départ de la piste de l'Aiguille Rouge, la rendant ainsi réservée aux skieurs aguerris capables d'affronter ses premières pentes dans une neige vierge. Ce n'est qu'un des scénarios actuellement à l'étude, l'enjeu étant plus dans l'évaluation de la rentabilité des investissements dans les aménagements indispensables de ce sommet chaque année pour assurer la sécurité des skieurs « ordinaires » qu'un manque de neige à cette altitude. Vous trouverez d'autres informations <u>dans cet article</u>. Cette première problématique « publique » d'évolution de notre domaine skiable s'inscrit dans le « programme de protection et de valorisation des espaces glaciaires borains » que le maire de Bourg Saint Maurice les Arcs, Guillaume Desrues, a présenté au <u>« One Planet - Polar Summit</u> » qui a eu lieu à Paris du 8 au 10 novembre (voir aussi <u>la dernière newsletter de la mairie</u>).



Guide des habitants



Signalons la disponibilité récente d'un <u>Guide des habitant</u>s à Bourg Saint Maurice les Arcs, que 3A trouve très bien fait. 3A va réaliser un complément « habitant intermittent » plus orienté vers les informations spécifiquement utiles aux propriétaires aux Arcs. Restez à l'écoute...

Vers un stationnement payant à Arc 1600



Le stationnement à Arc1600 est appelé à être soumis à péage, sur le modèle d'Arc 1800. La mairie a organisé sur ce sujet une réunion d'information le 3 août dernier, dont <u>cet article du site</u> détaille la teneur.

L'existence de 3A et sa capacité à faire entendre votre voix dépendent de votre soutien. Rejoigneznous ou renouvelez votre adhésion en vous rendant <u>sur cette page</u>. Vous pouvez vérifier que vous êtes à jour de votre cotisation <u>en vous connectant au site</u>; si vous êtes à jour, votre nom en haut à droite sera précédé de "A23R" (renouvellement) ou "A22NA" (nouvelle adhésion).

Vous pouvez interagir avec nous:

- en utilisant <u>la rubrique « Exprimez-vous »</u> (en haut à droite de chaque page du site)
- en envoyant un mail à contact@trois-a.org
- en postant un commentaire sur un article du site (ce qui permettra de dialoguer également avec les autres propriétaires)
- en participant aux réunions « Propriétaire aux Arcs » que 3A organise régulièrement aux Arcs.

© Avenir et Animation des Arcs 2023